



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
de PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL**

**Comité du Rhône FFPJP
Métropole de LYON**

66 rue Challemel Lacour 69007 Lyon

Compte-rendu N° 10 A Réunion du 26 Octobre 2017

Présents

Mesdames

M. GAUTHIER et R. PARENTI.

Messieurs

J.L. BERETTA, A. BOULET, C. LAVAL, J.C. MALAURIE, G. MARTY,
J. MATTERA, R. NICOLAS, G. PALLANCHE, J.P. PEROTTO et
G.ROSSET.

Absents Excusés

Madame

D. GUENOUNE.

Messieurs

N. BAUTISTA-DURAN, E.FILIN, T. LEBRETON et J.M.LILLO

Points particuliers abordés lors de Cette réunion

- Recueillement

- Nous observons une Minute de Recueillement en Mémoire de notre cher Ami Bernard JOURDAN qui nous a quittés dernièrement.
- D'autres ami(e)s de la Pétanque nous ont quittés récemment, aussi, nous les associons à nos instants de Recueillement.

- Approbation

- Le CR de nos Réunions des 7 et 28 Septembre a été approuvé par l'ensemble des Membres du Comité lors de la Réunion de ce jour.
- Des précisions ont été souhaitées et nous les avons incluses dans le Compte-Rendu qui sera adressé aux Clubs

- **Infos FFPJP**

- **Les Certificats Médicaux**

- Ils sont valables 3 ans pour renouveler les Licences → SAUF
 - S'il y a au moins 1 réponse « OUI » au Questionnaire Médical à renseigner obligatoirement par chaque Licencié
- Sinon, il faudra un Certificat Médical spécifiant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique de la Pétanque en Compétition
- Ce même Certificat Médical sera obligatoire pour tout nouveau Licencié

- **La participation de Kévin MALBEC et de Christophe SARRIO avec l'équipe de France à BANGKOK**

- Les Sociétaires des CANUTS et de BRON-TERRAILLON constitueront les piliers de l'équipe de France associés à Damien HUREAU et Stéphane ROBINEAU pour défendre nos couleurs du 6 au 8 Décembre lors de la coupe des Confédérations.

- **Compte Rendu de l'International de VAULX en VELIN**

- La Déléguée Fédérale sur cet International n'a pas manqué de critiquer certains disfonctionnements
 - Des aires de jeu très éloignées et sans moyen de communication
 - De ce fait, un nombre d'Arbitres insuffisant sur les terrains d'une part et l'impossibilité pour certains d'entre eux de se restaurer correctement à midi et le soir d'autre part
 - Un manque de Personnel aux Tables de Marque
 - Un manque d'éclairage le soir sur le carré d'honneur
 - Un manque de dispositifs permettant d'arrêter les boules qui sortent des aires de jeu
 - Un manque de moyens de contrôle des boules
 - Assiette, Balance, Chronomètre, Gabarit
 - Un manque de poubelles de tri sélectif
- **Réconfort**
 - A la lecture des observations concernant les autres compétitions du même niveau, ces critiques sont récurrentes
 - Existe-t-il un concours de critiques et donc un classement au sein de la confrérie des Délégués ?
 - Sinon, faut-il en déduire que tous les Organisateur de Grandes Compétitions sont incapables de respecter un Cahier des Charges ?

- **Infos LIGUE**

- **A retenir du Challenge de l'Amitié le 21-10-17 à St GALMIER dans la Loire**
 - 2 Réunions des Elus de la Ligue RHONE-ALPES se sont tenues à cette occasion et les Elus de l'AUVERGNE ont été invités à y participer
 - Les principaux thèmes à retenir concernent
 - Les Photos de Groupes des Jeunes sont supprimées
Les Photos seront prises individuellement à la demande des Parents ou de l'Encadrant de l'équipe
 - Les Calendriers de chaque Département pour 2018 doivent être mis en ligne sur le Site de la Ligue
 - Un Conseiller Technique Régional va être mis en place et son financement sera assumé pendant les 3 premières années à parts égales par le CNDS, la Fédération et le Comité Régional
Il sera ensuite totalement financé par la Fédération
 - Le Mini Bol d'Or n'est pas étendu à l'AUVERGNE actuellement
Position à revoir en 2020
 - Passage éventuel des CRC à 24 équipes
 - Prévoir la participation des Départements aux Frais de Route
 - Le Solde des Licences 2017 a été réglé
 - Facturation de la part des Mutations Externes que les Départements doivent reverser à la Ligue
 - Sinon, tous les Participants sont satisfaits du déroulement de ce Challenge et notamment des Parties de Pétanque

Excellents Résultats des AMBASSADEURS du CD69

- **Congrès de la Ligue Régionale à CHAMBERY en Savoie**
 - Suite à un empêchement, Monique et Patrice GAUTHIER ne seront pas du voyage à CHAMBERY
 - Anne-Marie et Jean-Claude MALAURIE prendront leur place
- **Réunion des Organisateurs de Nationaux à VOIRON le 14-10-2017**
 - Feu vert pour les Manifestations suivantes en 2018
 - International de LYON METROPOLE,
 - International de VAULX en VELIN
 - National de la CALADE
 - Régionaux de BRON TERRAILLON → Seniors et Féminines

- **Infos RHONE et CLUBS**
 - **Date des prochaines réunions du Comité Départemental**
 - o Mardi 14 Novembre à 17h30 pour clôturer l'exercice
 - o Jeudi 15 Décembre à 17h30 pour lancer le prochain exercice
 - **Changement de l'Imprimante du Bureau de Direction**
 - o Notre contrat pour cette Imprimante arrive à son terme
 - o Nous avons choisi un autre modèle un peu plus performant et qui nous fera économiser environ 80 € par trimestre
 - **AG du Club de MONTCHAT le 3 Novembre**
 - o Jean-Paul PEROTTO et Jacques MATTERA représenteront le Comité
 - L'AG se tiendra au 36 de l'Avenue LACASSAGNE à partir de 18h30
 - Cette AG désignera un nouveau Bureau suite aux déboires que l'ancien Bureau a connu
 - **Approbation du CR du Congrès de CHAPONNAY pour diffusion**
 - o Après de nombreuses recherches pour reconstituer les interventions des uns et des autres, ce Compte-Rendu est sur le point d'être enfin complet
 - o Il ne manque plus que le Rapport de notre ancien Trésorier
 - **Calendriers 2018 à diffuser sur le Site**
 - Les Calendriers 2018 seront adressés à tous les Clubs avant fin Octobre pour une dernière vérification
 - Les Modifications ou les Ajouts éventuels devront parvenir au Comité avant fin Novembre
 - Ces Calendriers seront alors mis en ligne sur le Site du Comité et sur celui de la Région « Auvergne-Rhône-Alpes »
 - Le Calendrier traditionnel, sous forme de carnet sera élaboré après les Assemblées Départementale, Régionale et Nationale afin de recueillir les dernières informations issues de ces Assemblées
- A ce sujet n'oubliez pas de nous signaler
Toutes les Corrections ou les Modifications
Concernant votre Club sur le Calendrier 2018**
- De même envoyez-nous vos affiches à y imprimer**
- **Abonnements à « Planète Boules »**
 - o Rappelons que cet Abonnement est obligatoire pour tous les Clubs affiliés au Comité du Rhône suite à une décision votée en AG
 - o Le Prix de cet Abonnement Annuel passe de 30 à 32€

- **Chasse aux Publicités pour le Calendrier 2018**
 - Nous recherchons toujours des annonceurs pour figurer sur l'édition 2018 de notre traditionnel calendrier
 - Les Tarifs pour y figurer sont de
 - Quart de Page 30 €
 - Tiers de Page 50 €
 - Demie-Page 100 €
 - Une Page 200 €
 - Deux Pages 300 €

- **Chasse aux Partenaires pour récompenser nos Champions et nos Finalistes**
 - Nous recherchons également des Partenaires pour offrir des réductions aux Joueuses et Joueurs qui seront récompensés pour leurs performances au cours de la saison 2017

- **AG 2017 à CHASSIEU**
 - Envoi des Convocations aux Clubs comprenant
 - Ordre du Jour
 - En préparation par JPP
 - Inscriptions au repas
 - Attention → Seulement 180 places disponibles
 - Pouvoirs
 - Le Pouvoir peut être donné à un Licencié Majeur du Club en cas d'absence du Président
 - A défaut, le Pouvoir peut être donné au Président d'un autre Club du Comité, mais ce dernier ne peut disposer que d'un seul Pouvoir en plus du sien.
 - Documents pour Mutations
 - Les Carnets de Mutation sont disponibles au Comité
 - Voir en annexe les règles en vigueur.
 - Documents pour Licences
 - Fiche Individuelle pour un nouveau Licencié
 - Questionnaire Médical
 - Liste des Licences à Renouveler
 - Liste des nouvelles Licences à établir
 - Autorisation Parentale pour les Mineurs
 - Modification des Bureaux
 - S'il y a lieu
 - A l'attention des Licenciés
 - Formulaire de Candidature comme
 - Membre du Comité → 3 Membres à élire cette année (hors médecin)
 - Voir en annexe la position de Rose PARENTI
 - Vérificateur aux Comptes → Renouvelé tous les 2 ans

- Membre d'une Commission → Choix du Responsable
- Obligations des Commissions
 - Compte-Rendu d'Activité
 - Budget Prévisionnel pour 2018
- Installations à CHASSIEU
 - Plaquettes Souvenir → Gilbert
 - Mairie, Club, Ligue
 - Invitations → Jean-Paul et Gilbert
 - Liste à établir
 - Signalisation → CHASSIEU et le COMITE
 - Lieu de Rendez-vous
 - Identifications des Officiels
 - Animation → CHASSIEU et le COMITE
 - Speaker
 - Disc-Jockey
 - Vidéo
 - Photographe
 - Restauration → CHASSIEU et le COMITE
 - Traiteur
 - Vaisselle
 - Service à Table
- **Résultats Récents**
 - Coupe de France → 2^{ème} Tour de Zone

▪ Les CANUTS	Reçoivent	SOLERIEUX
▪ VAULX en VELIN	Reçoit	SEYSSINS
▪ Les BROSSES	Vont à	ARLANC
▪ CORBAS	Va au	Ruisseau de la MARQUISE
▪ BRON TERRAILLON	Est	Office
 - Parties de Barrage pour accession au Championnat Régional des Clubs
 - Seniors
 - TROLLSPORTS Reçoit SOLERIEUX
 - Féminines
 - BRON TERRAILLON Va à SEYSSINS
 - Vétérans
 - Les BROSSES finissent 2^{ème} derrière TRICASTIN

- **Compétitions à venir**

- Souvenir des Arbitres le Dimanche 29 Octobre à CGE SPORTS
 - Possibilité de s'inscrire sur place
 - Début des parties à 10 Heures

Attention au Changement d'heure
- Trophée des Villes
 - Notre équipe est constituée
 - Elle se rendra à AUTUN du 23 au 25 Novembre

- **Commissions**

- **Jeunes et Educateurs - ETD**
 - CR Annuel et Budget
 - Eléments attendu de l'ETD pour l'AG
 - Labélisation des Clubs Jeunes
 - Opération en cours
 - Le CD69 aura simplement à porter une appréciation cette année
 - Réunion ETD du 11-10
 - Mise en place d'un organigramme déjà détaillé dans le CR de Septembre
 - Formation des Initiateurs
 - Jour et Lieu à déterminer
 - Calendrier Jeunes pour 2018
 - En cours d'élaboration par Laurent DUPEUBLE
 - Création d'un Grand Prix pour les Jeunes
 - Inspiré des « EX » concours « Commission Jeunes »
 - Préparation du Challenge de Ligue des Jeunes et Espoirs lors des Championnats de Novembre (CD 07)

- **Arbitrage**
 - Formations à programmer pour Arbitres et Délégués
 - Jury, Compte-Rendu
 - Discipline et Rédaction d'un Rapport d'Incident
 - Eventuelles Formations conjointes avec la Haute Savoie
 - Mr GRIGNON, Président de la Commission d'Arbitrage Nationale, serait le Formateur

- **Féminines**
 - Déroulement du qualificatif au Mini Bol d'Or

 - A disputer chaque Journées - 8 Triplettes et 3 Doublettes
 - Le Dimanche 4 Février 2018
 - De 1 à 32 Equipes BRON
 - De 33 à 48 Equipes BROSSES
 - De 48 à 64 Equipes Partager les Equipes entre BRON et les BROSSES
 - Autant d'équipes qualifiées à BRON et aux BROSSES
 - De 64 à 80 Equipes 32 à BRON, Le reste aux BROSSES
 - Qualification au prorata entre BRON et BROSSES

 - Le Dimanche 11 Février 2018
 - De 1 à 48 Equipes Pas de 2^{ème} Journée
 - De 48 à 80 Equipes Finale à BRON avec 32 Equipes

- **Vétérans**
 - CDC et CRC Vétérans
 - Plus de panachage des Clubs à partir de 2018

- **Provençal**
 - CDC Provençal
 - La CALADE, Championne du Rhône face aux GENTLEMEN jouera sa partie de barrage qualificative aux demies finales contre NYONS à NYONS avant le 26 Novembre

 - En Projet → Formations de 6 Joueurs et 2 Remplacements
Suppression des Tête à Tête

- **Handicap**
 - CR Annuel et Budget
 - Ne pas oublier d'inviter pour l'Assemblée Générale le Gagnant du Classement des Handicapés**

- **Corporatifs** **AG prévue le 04-11-2017**
 - CR Annuel et Budget attendus pour l'AG Départementale

 - Récompenses de fin de saison
 - Classement des Joueuses et Joueurs
 - Résultats des « Coupes de LYON »

- **Discipline**
 - Suivi du Dossier « Championnat au SAL »
 - Le Chèque de l'Amende nous a été adressé par l'Avocat de Monsieur Maurice TORDJMAN

 - Formation par la Région le 11 Novembre au PUY (43)
 - Monsieur JP PEROTTO y assistera

- **Boite à Idées**
 - Diplômes pour les Championnats par Clubs
 - Il faut calligraphier 11 diplômes

 - Tarification des Amendes pour les Clubs « Forfaits » aux Championnats Départementaux des Clubs
 - 1^{er} Forfait → 150 €
 - 2^{ème} Forfait → 600 € et Elimination du Championnat

 - Modifications en Coupe de France
 - Réflexions en cours au niveau Départemental pour regrouper les rencontres comme pour les CDC

 - Résultats ASPVV en 3^{ème} Division CNC
 - Actuellement ASPVV est en tête de son groupe à égalité de points avec l'US VESULIENNE (70)

- **Finances**
 - Situation Actuelle
 - Nous prévoyons un Bénéfice annuel d'environ 600 €
 - Réunion Commission Financière
 - Prévues le 18-11-17 au matin au Siège
En présence de nos Vérificateurs
 - Le 2^{ème} Vérificateur est trouvé
 - Il s'agit de Monsieur Gilles ROPP de GENAS qui épaulera
Monsieur François GUIGNARD de SATHONAY
 - Prévisionnel pour 2018
 - Celui-ci est en cours d'élaboration

- **Questions Diverses**

- Dates et Lieux pour nos prochaines Assemblées Générales
 - Appel à Candidatures
 - OZON est Candidat pour l'AG de 2018
- Formations à « Gestion Concours »
 - Dates à prévoir
 - Inscriptions à centraliser

Prochaine réunion du Comité le Mardi 14 Novembre 2017 à 17h30 au Siège

Puis Jeudi 15 Décembre 2017

Le Président

Le Secrétaire

J.P. PEROTTO

J. MATTERA

Les Règles concernant les MUTATIONS à partir de la saison 2017

Documents à remplir obligatoirement

- Il s'agit d'un triptyque qui prouve que le Licencié est autorisé par son Club à muter pour un autre Club de son choix. (ou par le Comité du Rhône pour un autre Comité)
- Le Club quitté encaisse le montant de la Mutation
 - o Il conserve le feuillet « JAUNE » dans ses archives
 - o Il remet le feuillet « BLANC » au Comité avec le règlement correspondant
 - o En cas de Mutation Externe, il remet également le feuillet « ROSE » au Comité pour que ce dernier donne ou refuse son accord au Joueur
 - Le feuillet « ROSE » est rendu au Club
 - o Le Club remet enfin le feuillet « ROSE » au Joueur qui le présentera à son nouveau Club pour obtenir sa nouvelle Licence
- Le nouveau Club devra remettre le feuillet « ROSE » à son Comité en même temps que sa demande de Licence pour inscrire ce Joueur dans ses effectifs

Prix des Mutations pour les Seniors, les Juniors et les Cadets dernière année

- Internes → d'un Club à l'Autre dans le même Département
 - o Le Club quitté reste Actif ou se met simplement en Sommeil
Le Club paye son affiliation au Comité pour la nouvelle année
 - Le Joueur était Licencié cette année
 - Prix à Payer 30 € 10€ à la Fédération
20€ au Comité
 - Le Joueur n'était pas Licencié cette année
 - Prix à Payer 0 € Mutation Gratuite mais Obligatoire
 - o Le Club quitté cesse son Activité
Le Club ne paye pas son affiliation au Comité pour la nouvelle année
Le Club déclare sa cessation d'activité à la Préfecture
 - Le Joueur était ou non Licencié cette année
 - Prix à Payer 0 € Mutation Gratuite mais Obligatoire
- Externes → d'un Club à l'Autre en changeant de Département
 - o Que le Club quitté cesse ou non son activité
 - Que le Joueur ait été ou non Licencié cette année
 - Prix à Payer 50 € 20€ à la Fédération
10€ à la Ligue
20€ au Comité
 - o Si le Club quitté cesse son Activité
 - Le Joueur établit sa Mutation Payante auprès du Comité

Le Retour de Rose PARENTI au sein du Comité

Lors de notre Réunion du 7 Septembre, Madame PARENTI nous annonce qu'elle démissionne du Comité du Rhône, cependant, elle souhaite conserver la Présidence de la Commission Corporative

Hélas, nous sommes à quelques jours de la « Journée de la Femme » et nous prenons le train en marche pour éviter un échec de cette Manifestation traditionnelle

Nous avons malgré tout réussi à animer cette Manifestation qui a réuni 64 Joueuses

Cependant, plusieurs Féminines qui participaient régulièrement à cette journée festive se sont abstenues, ayant « oui dire » que cette Manifestation était annulée.

A notre grande surprise nous avons quand même eu la visite de Madame PARENTI au cours de cette journée

Quelques jours plus tard, Madame PARENTI remet son jeu de clefs du Comité à Madame Monique GAUTHIER

A chaque demande de Monsieur Jean-Paul PEROTTO concernant sa lettre de démission, Madame PARENTI fait une réponse évasive

Lors de notre Réunion du 28 Septembre, Madame PARENTI n'est pas convoquée et de ce fait, elle n'y assiste pas.

Elle est considérée comme Absente en l'absence de sa Lettre de démission

Pour la réunion de ce jour, Madame PARENTI n'est à nouveau pas convoquée, cependant, elle est présente et nous annonce qu'elle réintègre le Comité

Monsieur PEROTTO accepte ce retour, cependant il avertit Madame PARENTI qu'il est impossible de lui maintenir toutes ses prérogatives antérieures.

Elle n'assumera plus la Fonction de Vice-Présidente du Comité

Elle ne sera plus Responsable de la Commission Féminine

Par dérogation, elle conservera le Poste de Responsable de la Commission Corporative si les Clubs « CORPO » la reconduisent dans cette fonction lors de leur AG du 4 Novembre